

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Maires-Adjoints,
Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint,
M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élixa DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Maire,
Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale.

Date de la convocation : 14 mars 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 27

Secrétaire : M. Karim CHALABI, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/037 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023

Il est présenté les résultats de l'exercice 2023 détaillés comme suit :

TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - EAU POTABLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats 2022		1 310 186,70 €			0,00 €	1 310 186,70 €
Affectation du résultat		290 911,30 €		0,00 €	0,00 €	290 911,30 €
Opérations de l'exercice	888 503,51 €	562 022,07 €	814 142,35 €	994 462,47 €	1 702 645,86 €	1 556 484,54 €
TOTAUX	888 503,51 €	2 163 120,07 €	814 142,35 €	994 462,47 €	1 702 645,86 €	3 157 582,54 €
<i>Résultats de clôture 2023</i>		1 274 616,56 €		180 320,12 €		1 454 936,68 €
Restes à réaliser	243 773,38 €	0,00 €			243 773,38 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	1 132 276,89 €	2 163 120,07 €	814 142,35 €	994 462,47 €	1 946 419,24 €	3 157 582,54 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 030 843,18 €		180 320,12 €		1 211 163,30 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe Eau Potable, après s'être fait présenter le budget Primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la décision faite du compte administratif ci-dessus.

.../...

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 074-217402809-20240321-CM24037-BF

S'LO

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte Administratif 2023 du budget annexe Eau Potable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VOTE** le compte Administratif 2023 du budget annexe Eau Potable

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 mars 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Karim CHALABI

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **29 MARS 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

